



smilecampus.co



Décision n° 2017-DC-0585
de l'Autorité de Sûreté Nucléaire
en date du 14 mars 2017



Responsable scientifique
Dr. JM Foucart

Déclaration d'activité enregistrée
sous le numéro 11755876475
auprès du préfet de la région
d'Ile-de-France

Reproduction interdite©
Tous droits réservés

FORMATION PORTANT SUR LA RADIOPROTECTION DES PATIENTS EXPOSES AUX RAYONNEMENTS IONISANTS

Chirurgiens-Dentistes, Spécialistes en Stomatologie, en chirurgie Orale et Maxillo-Faciale



POINTS ESSENTIELS

Objectifs professionnels

- Reconnaître les composants des risques inhérents aux rayonnements ionisants dans le domaine médical
- Appliquer la réglementation
- Mettre en oeuvre de façon opérationnelle le principe de justification des expositions
- Mettre en oeuvre de façon opérationnelle le principe d'optimisation des doses reçues par les personnes exposées
- Analyser leur pratique professionnelle sous l'angle de la gestion des risques inhérents aux rayonnements ionisants, de la justification des expositions et de l'optimisation des doses à délivrer pour améliorer la radioprotection des personnes exposées
- Informer la personne exposée afin qu'elle puisse devenir actrice de sa radioprotection

Pour qui

- Chirurgien-Dentiste,
- Chirurgien-Dentiste spécialiste qualifié en Orthopédie Dento-Faciale
- Chirurgien-Dentiste spécialiste qualifié en Chirurgie Orale
- Chirurgien-Dentiste spécialiste qualifié en Médecine Bucco-Dentaire
- Médecin stomatologiste
- Médecin stomatologiste compétent en ODMF
- Chirurgien Maxillo-facial

Prérequis

- Aucun

Certification et évaluation finale

- Evaluation finale des connaissances (note minimale de 12/20)
- Remise d'une attestation valable 10 ans

Durée de la formation

- 8 heures

Tarif

- 249 €

Modalités d'inscription et délai d'accès

Démarrage de la formation après inscription sur le site et à réception de votre règlement. Vous recevez par voie électronique tous les documents utiles à votre formation depuis la convention de formation jusqu'à votre attestation finale. Votre espace de formation est accessible sans limite de temps.



Vous êtes en situation de handicap et souhaitez développer vos compétences professionnelles auprès de SmileCampus ? Nous vous invitons à contacter notre Référent Handicap par mail avant de vous inscrire : jmf@smilecampus.co



smilecampus.co



PROGRAMME

Introduction et présentation

Module 1 : Réglementation

- Origine de la réglementation
- Respect de la réglementation

A la fin de ce module, les participants seront capables d'identifier les exigences réglementaires en matière de gestion des risques associés aux rayonnements ionisants et en termes d'évaluation des pratiques professionnelles.

Module 2 : Connaissance du risque

- Situations à risque
- Dysfonctionnements possibles
- Exigences réglementaires en matière de gestion des risques

A la fin de ce module, les participants seront capables d'informer et d'impliquer le patient, d'identifier les situations à risque associées aux rayonnements ionisants et d'identifier les dysfonctionnements possibles.

Module 3 : Justification

- Exigences réglementaires
- Choix du type de cliché

A la fin de ce module, les participants seront capables d'identifier les exigences réglementaires en matière de justification des expositions et de justifier le choix du type de cliché.

Module 4 : Optimisation

- Exigences réglementaires
- Procédures de réalisation

A la fin de ce module, les participants seront capables d'identifier les exigences réglementaires en matière d'optimisation des expositions et d'optimiser le choix des procédures des radiologiques.

Module 5 : Analyse des pratiques professionnelles

- Outils d'EPP
- Evaluation et amélioration des pratiques individuelles

A la fin de ce module, les participants seront capables d'identifier les outils d'évaluation des pratiques professionnelles et d'appliquer des actions d'amélioration des pratiques professionnelles.



Procédure d'amélioration de la qualité des programmes SmileCampus

- Remise d'un questionnaire qualité à la fin de la formation : questionnaire de satisfaction
- 3 mois après la fin de la formation vous recevez un questionnaire permettant d'évaluer les apports pratiques de la formation

- Analyse des résultats de ces questionnaires par le responsable scientifique de SmileCampus
- Retour vers le concepteur pour amélioration
- Proposition d'un programme tenant compte de ces résultats pour les formations suivantes

Déclaration d'activité enregistrée
sous le numéro 11755876475
auprès du préfet de la région
d'Ile-de-France

Reproduction interdite©
Tous droits réservés



smilecampus.co



DISPOSITIF PEDAGOGIQUE

Durée de la formation

- 8 heures

Modalités pédagogiques

- Méthode expositive
- Analyse des pratiques individuelles à l'aide de questionnaires d'auto-évaluation corrigés
- Études de cas
- Mise en situation pratique

Supports pédagogiques

- Présentations « Powerpoint »
- Films
- Mémento pour chaque module
- Guides et référentiels des procédures
- Revues bibliographiques par thème

Formateurs

- Docteur Jean-Michel Foucart

Chirurgien-Dentiste – Maître de Conférence des Universités – Praticien Hospitalier des CSERD – Docteur d'Université en Sciences de la Vie et de la Santé – Expert près la Cour d'Appel de Versailles

Évaluation des acquis

- Questionnaire d'analyse des pratiques en amont et en aval de la formation
- QCM d'auto-évaluation corrigés à la fin de chaque module

Validation des acquis

- Suivi complet du cursus
- Evaluation globale et finale des connaissances au regard des objectifs fixés par QCM aléatoires (note minimale de 12/20 requise)
- Remise d'une attestation individuelle valable 10 ans

Effectif

- Illimité

Contact et renseignements complémentaires

- www.smilecampus.co

Référents

- Pédagogique : Dr. JM Foucart – jmf@smilecampus.co
- Administratif et technique : Baptiste Saintot – baptiste@smilecampus.co